

## **Prochainement à Freneuse, des dates à retenir !**

- **Le 23/01 à 19h**, dans la salle Bouchor, cérémonie des vœux de la municipalité, cérémonie à laquelle vous êtes tous conviés.
- **Le 07/02**, fête de l'image organisée par Freneuse Pixels.



## **Le mot de l'équipe « Embellissement & Cadre de Vie »** : Le Village se pare pour les Fêtes !



« Au début du mois de décembre, afin de plonger le village dans l'ambiance de Noël, les habitants ont assisté à une véritable métamorphose : le village s'est paré de ses plus beaux habits, offrant un cadre enchanteur.

L'équipe Embellissement a pris du plaisir dans cette transformation en décorant la place de la mairie ainsi que le parvis de l'école, pour le plus grand bonheur des enfants.

Les enfants de la garderie et du centre de loisirs ont également participé. Ils ont accroché, devant l'école, les décorations qu'ils avaient eux-mêmes peintes, apportant ainsi une touche personnelle et authentique aux festivités. Un grand

merci et bravo à chacun d'entre eux pour leur implication.

Un grand merci est à adresser à Pascal Marage. Grâce à son talent d'artiste, il a confectionné à la main des gnomes pour l'école et des lutins qui ornent désormais la façade de la mairie.

De la rue du Beau Site en passant par Ygout, la pointe du Bailliage, le pont de l'île, l'école, la place de la mairie jusqu'à la Riberderie, chaque coin du village a été soigneusement décoré. Ce bel effort collectif a permis de créer une atmosphère magique appréciée de tous. Bravo à toute l'équipe pour son engagement et son enthousiasme !

Il est important de souligner que ces décorations de Noël ne représentent qu'un coût très modeste pour les habitants de Freneuse. En effet, la dépense s'élève à **0,50 € par habitant**, ce qui est bien inférieur aux budgets des communes voisines. Ce résultat est rendu possible grâce au savoir-faire, à l'ingéniosité et à l'investissement de l'équipe municipale et de ses bénévoles.

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année ».



## **Les principaux événements du mois écoulé**

### **28/11 - Concert en faveur du Téléthon**

Une nombreuse assistance pour la version 2025 du concert du Téléthon organisée par Joëlle Lacaille (référente Téléthon pour Freneuse dans l'agglo d'Elbeuf).



Nouveauté cette année, deux groupes de musiciens, chanteurs et chanteuses (« Daisy Belle » et « Au Coin de la Rue St Jean ») ont présenté un récital très dynamique (swings, chansons folks avec une diversité instrumentale : accordéon, guitares, contrebasse, violon...) qui a enflammé le public !



La manifestation a permis de récolter **632 €** (record battu !) au profit de l'AFM. Merci et bravo pour cette belle initiative !

### **29/11 - « Freneuse Pixels », section photo de l'ASCF organisait son exposition annuelle**



Comme toujours, Freneuse Pixels a présenté une expo photos de très haut niveau avec une invitée de grande renommée, Isabelle Véronèse. Lors du vernissage, un superbe diaporama réalisé par les membres du club sur Freneuse a été présenté en avant-première. Une clé USB a été remise officiellement à Pascal Baron par François Viger (responsable de Freneuse Pixels). La projection au public sera organisée le 23 janvier lors de la séance des vœux.

### **29/11 - Nettoyage du bras de Seine**



Pour cette 3<sup>ème</sup> édition, 21 bénévoles ont répondu favorablement à l'appel de Patrick Chervel. Une organisation bien rodée : Chacun vient avec son matériel (voire simplement « avec ses bras ») pour couper, ramasser, débarrasser les branchages... Le copieux casse-croute du midi permet une pause réconfortante avant de reprendre la tâche l'après-midi (en partie sous une pluie battante). Bravo et merci à tous les participantes et participants !

## 09/12 - Jour anniversaire de la loi de 1905 de la séparation des Églises et de l'État



Toutes les classes de l'école primaire accompagnées de l'équipe enseignante, d'accompagnantes et de la bibliothécaire se sont réunies à la médiathèque autour d'un arbre conçu pour fêter les 120 ans de la Laïcité (La séparation des Églises et de l'État actée le 9 décembre 1905).

Chaque enfant a réalisé une main avec des inscriptions et l'a accroché à l'arbre de la laïcité.  
Les parents ainsi que tout public sont invités à venir voir cet arbre dans la médiathèque.

## Eclairage public

La Métropole reprendra les discussions après mars 2026 pour définir les solutions pouvant être mises en œuvre dans les communes.

## Les colis du CCAS distribués aux séniors

Comme chaque année à pareille époque, la distribution des colis de Noël a commencé (159 colis dont 79 colis « couples » et 80 colis individuels). Les personnes en maison de retraite ne sont pas oubliées : une boîte de chocolats leur est offerte.

Merci aux élus et bénévoles du CCAS qui participent à cette distribution !

## Informations diverses

### ☞ « Journées Portes Ouvertes » des compagnons du devoir

Venez rencontrer les Compagnons du Devoir pour découvrir leur modèle de formation en alternance et trouvez votre voie parmi une trentaine de métiers concrets et utiles lors de nos journées portes ouvertes les 24 & 25 janvier & 21 mars 2026.

Formateurs, formatrices, apprentis et apprenties en cours de Tour de France seront sur place pour vous présenter leurs métiers et répondre à toutes vos questions. Et si voyager fait partie de vos ambitions, profitez-en pour en apprendre davantage sur le Tour de France !

Horaire : **9h à 17h** - Adresse : **16, Rue Boucicaut, Mont Saint-Aignan**

Renseignements sur [www.compagnons-du-devoir.com](http://www.compagnons-du-devoir.com).

### ☞ Planning des prochaines messes (à 10h30) dans l'église de Freneuse : Le 25 janvier, 15 mars, 17 mai.

### ☞ Travaux dans la commune

La charpente de la halle a été posée à l'aide d'une grue « géante ». Notre halle prend forme !

Rappelons que le coût du projet s'élève à 1 134 874 € Hors Taxes. Les subventions (état, département, métropole) représentent 592 832 €. Le reste à charge pour les habitants de la commune est **542 592 €**.

En ce qui concerne la TVA : la commune avance la somme de 226 974 €. 223 343 € nous seront reversés par la Préfecture.



En final, le montant de TVA effectivement à la charge de la commune est de **3 631 €**.

De nombreuses zones de parking seront disponibles autour de la Halle dont une qui est en cours de réalisation devant l'entrée. Début 2026, vous pourrez profiter de cet agréable lieu de rencontres (marchés, kermesse...).

### ☞ Fermeture des déchetteries du pôle Val de Seine

Déchetterie Caudebec les Elbeuf (pour raison d'entretien du bâtiment) : du **22 décembre au 28 décembre 2025**.

Déchetterie de Cléon : du **30 décembre 2025 au 04 janvier 2026**

### ☞ Les sangliers et les nuisances qu'ils occasionnent !

Vous êtes plusieurs à contacter la mairie face aux dégâts provoqués par ces animaux.

Nous sommes régulièrement en relation avec les chasseurs à ce sujet. Ils organisent régulièrement des battues pour essayer de juguler le phénomène. Nous avons aussi contacté les autorités qui, de leur côté, peuvent organiser des battues administratives (battues à plus grande échelle) avec les lieutenants de louveterie.

## Agenda administratif

### ☞ CCAS : Permanence de Francine Messin et Lucien Beljambe le 6 janvier 2026 de 14h à 15h (prendre rendez-vous)